FFR
LIGUE RÉGIONALE
BRETAGNE

Mercredi
5 mai 2021

Numéro
1



LIGUE INFOS

BULLETIN OFFICIEL DE LA LIGUE REGIONALE BRETAGNE DE RUGBY

Décrypter, synthétiser et relayer l'information administrative et réglementaire utile au rugby breton

Sommaire

PRESENTATION DU BULLETIN OFFICIEL DE LA LIGUE page 1

INFORMATIONS FEDERALES

- Campagne ANS 2021page 1
- Inscription à la Semaine Nationale des Écoles de Rugby page 2
- Offres de formations sportives 2021/2022 de la Fédération page 2

INFORMATIONS TERRITORIALES

- Certificats de Qualification Professionnelle 2021/2022 de l'inter Ligue Grand Ouestpage 3
- Challenge Virtuel Harmonie Mutuelle des Écoles de Rugby et des clubs bretonspage 3
- Covid-19 : organisation de l'activité des salarié(e)s de la Liguepage 4
- Élection de Nathalie GALLO au CROS de Bretagnepage 4
- Présentation du dispositif Bret'On Mouvpage 4

DOCUMENTS ET INFORMATIONS UTILES

- Procès-verbaux, relevés de décisions et comptes rendus de la Ligue.....page 4
- L'Infos Finances T.062 du 4 mai 2021 de la Ligue de Bretagne page 5
- Déclaration fiscale 2020 : dépenses liées à l'utilisation d'un véhicule personnel d'un bénévole pour une activité associativepage 5

AGENDA DE LA LIGUEpage 5

PRESENTATION DU BULLETIN OFFICIEL DE LA LIGUE

Placé sous la responsabilité du Secrétaire Général, le Bulletin Officiel (BO) de la Ligue de Bretagne est une nouvelle publication qui a vocation à remplacer *l'Avis d'Informations*. Qu'il s'agisse de communications fédérales, territoriales, du secteur Grand Ouest ou de renseignements pratiques, le BO s'attachera à décrypter l'essentiel de l'information administrative et réglementaire utile aux correspondant-e-s des clubs et des Comités Départementaux bretons.

Publié tout au long de la saison sportive (à l'exception de la période estivale) selon un rythme mensuel, voire bimensuel au regard de l'intensité de l'actualité, ou ponctuellement à l'occasion de numéros spéciaux, le BO se présentera selon un format concis de quelques pages (sans documents annexés). Il abordera ainsi un ensemble de sujets de manière condensé ; renvoyant notamment vers le site internet de la Ligue ou celui de la Fédération pour l'accès à la majeure partie des développements et détails.

Disponible le premier mercredi du mois, le BO sera diffusé par emailing et pourra être consulté sur le site internet de la Ligue à la rubrique : **Publications Officielles**.

Il appartiendra aux correspondant-e-s des clubs et des Comités Départementaux bretons de s'approprier les informations proposées dans le BO en vue de les partager et de les présenter, selon les thématiques abordées, aux dirigeant-e-s concerné-e-s de leurs structures. Interlocuteur-rice privilégié-e de la Ligue de Bretagne, le-la correspondant-e joue donc un rôle primordial pour la bonne compréhension et circulation de l'information ; l'équipe administrative de la Ligue Régionale restant à sa disposition pour toute question ou complément utile.

Nous vous souhaitons bonne lecture du numéro 1 du Ligue Infos.

INFORMATIONS FEDERALES

Campagne ANS 2021

AGENCE NATIONALE DU SPORT

La Fédération a lancé la campagne ANS 2021 et a adressé à cet effet plusieurs notifications directement aux clubs par le biais de leur messagerie fédérale. La Ligue de Bretagne relaie la présentation de ce dispositif et souligne d'ores et déjà que **la date de clôture pour le dépôt des demandes de subvention des clubs et Comités Départementaux est fixée au vendredi 14 mai 2021 à 12h00**.

Nous précisons que **les comptes rendus des actions ayant bénéficié d'une aide au titre de l'ANS 2020 doivent être saisis sur le « Le Compte Asso » pour le 30 juin 2021 au plus tard.**

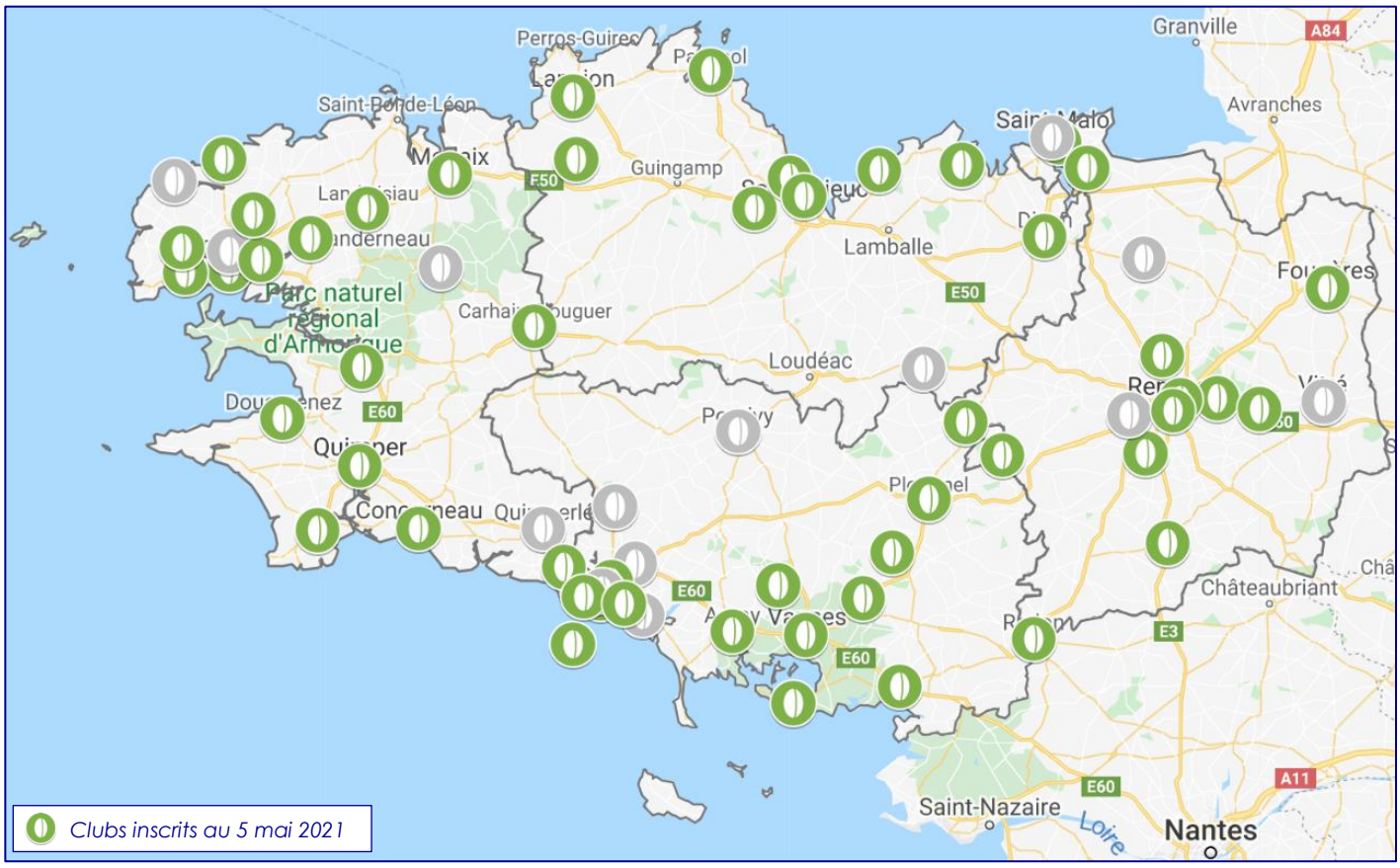
Par ailleurs, indépendamment des actions liées au développement des pratiques sportives, **les clubs et Comités Départementaux peuvent également déposer des demandes de subventions dans le cadre des dispositifs de l'ANS 2021 relatifs au soutien à la professionnalisation du mouvement sportif** ; ces demandes devant être finalisées **soit pour le dimanche 6 juin 2021 à 0h00, soit pour le dimanche 4 juillet 2021 à 0h00**. Pour toute information sur l'aide ANS à la professionnalisation du mouvement sportif, il est possible de se rapprocher de Bertrand QUIVIGER, CTL de la Ligue de Bretagne (**Bertrand.QUIVIGER@ffr.fr**).

Pour retrouver les modalités utiles et documents de référence : **Campagne ANS 2021**

Inscription à la Semaine Nationale des Écoles de Rugby

La Fédération vient d'ouvrir les inscriptions des clubs à la 5ème édition de la Semaine Nationale des Écoles de Rugby (SNEDR) qui se tiendra du 11 au 19 septembre 2021. Fort du succès rencontré par cette action fédérale en 2020 en Bretagne (taux de participation de 89%), **la Ligue Régionale invite les clubs bretons qui ne l'auraient pas encore fait à s'inscrire à la SNEDR avant le 12 mai 2021 - 18h.** A titre indicatif, au 5 mai 2021, ce sont déjà 51 clubs qui en sont engagés soit un taux de participation de 78,46%.

Pour de plus amples détails et inscrire votre club : **5ème Édition de la SNEDR**



Offres de formations sportives 2021/2022 de la Fédération

La Fédération vient de publier ses offres de formations sportives pour la prochaine saison 2021/2022 dont la présentation détaillée est disponible sur le site internet de la Fédération à la rubrique : **Encadrement Sportif**.

INEF INSTITUT NATIONAL EMPLOI & FORMATION

Nous précisons que les dossiers d'inscription sont à compléter auprès de la Fédération au plus tard :

- **le 10 mai 2021 pour le Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (DEJEPS)**, spécialité « perfectionnement sportif », mention « rugby à XV » ;
- **le 21 mai 2021 pour le Diplôme d'État Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (DESJEPS)**, spécialité performance sportive, mention « Rugby à XV » ; **et le Certificat de Capacité de Préparateur Physique en Rugby (CC PPR) ,**
- **le 14 juin 2021 pour le Certificat de Capacité Accompagnement Mental à la Performance en Rugby (CC AMPR) et le Certificat de Capacité Analyste de la Performance Rugby (CC APR) ;**

Les Conseillers Techniques de Clubs (CTC) de la Ligue de Bretagne restent à la disposition des clubs pour toute information complémentaire.

INFORMATIONS TERRITORIALES

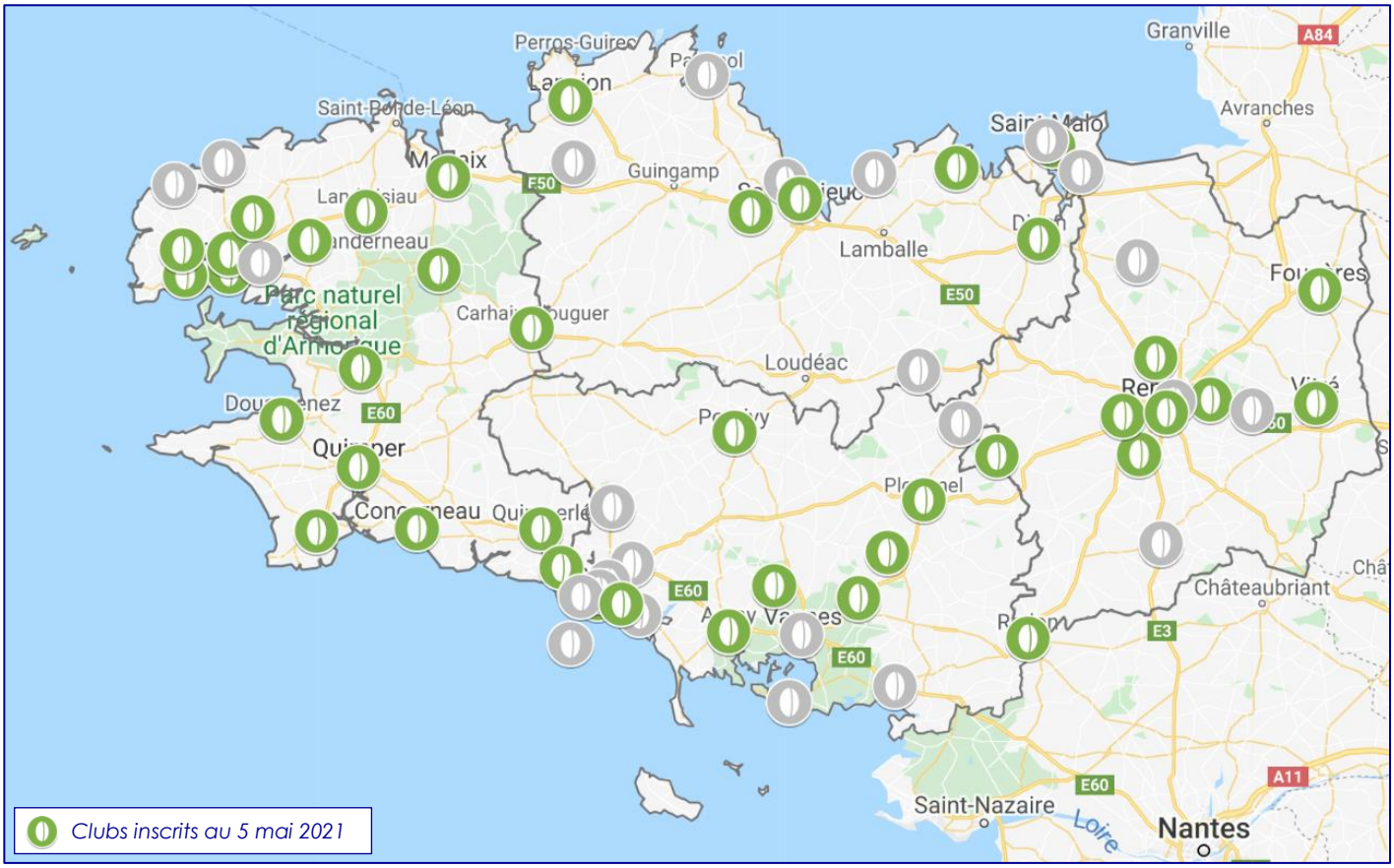
Certificats de Qualification Professionnelle 2021/2022 de l'inter Ligue Grand Ouest

Les Ligues Régionales du Grand Ouest mettent à la disposition des éducateurs, entraîneurs et tous licenciés intéressés, le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) intitulé : **Certificat Technicien de Rugby à XV** dont la présentation détaillée est disponible sur le site internet de la Ligue Régionale des Pays de la Loire de Rugby : **Certificat de Qualification Professionnelle (CQP)**

Nous soulignons que **les inscriptions sont à compléter pour le 31 mai 2021 au plus tard.**

Challenge Virtuel Harmonie Mutuelle des Écoles de Rugby et des clubs bretons

Lancé le 17 avril dernier, le Challenge Virtuel rencontre une importante adhésion et compte désormais 187 équipes engagées, réparties au sein des 10 catégories d'âges proposées. Ce sont ainsi 40 clubs bretons qui se sont d'ores et déjà inscrits représentant un taux de participation de 61,54% (mise à jour au 30 avril 2021).



Nous rappelons qu'il est toujours possible de rejoindre ce Challenge en cours qui s'achèvera le 20 juin 2021. S'ils ne peuvent pas prétendre comptabiliser le même nombre de points que ceux qui ont pris part à cette action depuis son lancement, les clubs qui le souhaiteraient peuvent donc s'inscrire au Challenge Virtuel par le biais du formulaire en ligne spécifique.

Pour de plus amples détails et engager votre club : **Challenge Virtuel Harmonie Mutuelle**

Les CTC de la Ligue de Bretagne ainsi que les Conseillers Techniques Départementaux (CTD) des Comités Départementaux restent à la disposition des responsables des clubs pour tout renseignement complémentaire.

Covid-19 : organisation de l'activité des salarié(e)s de la Ligue

En ce début de mois de mai 2021, le contexte sanitaire contraint toujours l'activité des salarié-e-s de la Ligue. Ainsi, si l'équipe administrative évolue désormais quasiment à temps complet, le télétravail reste maintenu pour 50%. Le siège de la Ligue est néanmoins à nouveau ouvert tous les jours sauf le lundi. Pour le Manager Sportif de l'Académie Pôle Espoirs Rugby (APER) de Rennes, le fonctionnement du Lycée Joliot-Curie permet une reprise de l'activité à 100%. Enfin s'agissant de l'équipe technique (CTC et CRL), et selon les préconisations de la Fédération, l'activité est placée selon un régime partiel à 80%, et ce quasi exclusivement en télétravail.

Malgré ces conditions particulières de fonctionnement, tou-te-s les salarié-e-s de la Ligue reste mobilisé-e-s et à l'écoute des clubs et des Comités Départementaux pour tout renseignement.

Élection de Nathalie GALLO au CROS de Bretagne

A l'occasion de sa réunion du 13 janvier 2021, les membres du Comité Directeur de la Ligue de Bretagne avaient approuvé à l'unanimité la candidature Nathalie GALLO aux élections du Conseil d'Administration du Comité Régional Olympique et Sportif (CROS) de Bretagne qui se tenaient le 20 mars 2021.

A l'issue du scrutin de l'instance régionale du mouvement sportif, Nathalie GALLO, dirigeante au Skol Rugby Er Nav Ker (SKRANK) et membre au Comité Directeur de la Ligue, a été élue au Conseil d'Administration du CROS de Bretagne. Elle représentera ainsi le rugby breton au sein de ce Comité succédant dans cette mission à Lucien THOMAS.

La Ligue de Bretagne tenait à féliciter chaleureusement Nathalie GALLO pour cette élection. Félicitations également à Patricia COÏC, Dirigeante au Rugby Club Guidel et Trésorière Générale du Comité Départemental du Morbihan, quant à elle élue au Conseil d'Administration du CDOS 56.

Retrouvez sur son site internet toute l'actualité du **CROS de Bretagne**

Présentation du dispositif Bret'On Mouv

Nous relayons auprès des dirigeant-e-s des clubs et Comités Départementaux bretons l'information du CROS de Bretagne relative à la tenue d'une prochaine **visioconférence organisée par le Mouvement Olympique et Sportif Territorial (MOST) de Bretagne le mardi 11 mai 2021 de 18h30 à 19h45** à l'occasion de laquelle le **dispositif « Bret'On Mouv »** sera présenté. Nous précisons que le dispositif « Bret'On Mouv » a pour objectif la mise en relation du Mouvement Sportif breton avec les entreprises du territoire, dans le but de développer des activités physiques et sportives en entreprises.

Ouverte à l'ensemble des clubs, Comités Départementaux et Ligues Régionales de Bretagne, les **inscriptions** à cette visioconférence s'effectue **avant le 9 mai 2021** par le biais du formulaire en ligne accessible depuis le lien ci-après :

- **Inscriptions Visioconférence : Dispositif « Bret'On Mouv »**

DOCUMENTS ET INFORMATIONS UTILES

Procès-verbaux, relevés de décisions et comptes rendus de la Ligue

Pour suivre les travaux des instances territoriales, nous vous invitons à consulter les rubriques dédiées du site internet de la Ligue. Vous pourrez ainsi retrouver :

- les **procès-verbaux** et les **relevés de décisions** du Comité Directeur ;
- les **comptes rendus des Commissions Régionales** ;

L'Infos Finances T.062 du 4 mai 2021 de la Ligue de Bretagne



Nous rappelons aux clubs de la Ligue que leurs Président-e-s, Trésorier-ère-s, Secrétaires Généraux et correspondant-e-s ont été destinataires par voie électronique de l'Info Finances n°T.062 du 4 mai 2021. Ce bulletin qui présente toutes les informations financières à destination des clubs est disponible sur le site internet de la Ligue à la rubrique : **Documents Financiers**.

Déclaration fiscale 2020 : dépenses liées à l'utilisation d'un véhicule personnel d'un bénévole pour une activité associative



En cette période de préparation de déclaration fiscale, nous indiquons ci-après et à toutes fins utiles les barèmes kilométriques (sous réserve d'une nouvelle mise à jour) applicables aux frais engagés personnellement dans le cadre d'une activité bénévole au cours de l'année civile 2020 :

- Véhicules automobiles : 0,321 €/km ;
- Vélomoteurs, scooters, motos : 0,125 €/km ;

En outre, la réalité et le nombre de kilomètres parcourus doivent être prouvés auprès de l'association. Nous rappelons que l'abandon à l'association du remboursement des frais engagés doit être constaté par la comptabilisation desdits frais non remboursés par l'association.

Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à consulter les publications spécifiques du site officiel de l'administration française : **Service-Public.fr**

AGENDA DE LA LIGUE

Réunion du Comité Directeur de la Ligue le samedi 29 mai 2021 à Pontivy



Retrouvez toute l'actualité du rugby breton sur le site Internet de la Ligue : https://liguebretagne.ffr.fr
Retrouvez -nous également sur notre page Facebook : @bretagnerugby.fr

Ligue Régionale Bretagne de Rugby - 33, rue de la Frébardière - 35135 CHANTEPIE - 02 99 86 08 15 - ligue@bretagnerugby.fr